

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 26/05/2026

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 545	5 280	1 265	0,04		
Fonds commercial	607 289		607 289	17,35	30 000	1,91
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	155 963	151 720	4 243	0,12	5 597	0,36
Installations techniques, matériel & outillage industriels	294 636	219 907	74 729	2,13	48 575	3,09
Autres immobilisations corporelles	768 928	503 255	265 673	7,59	175 306	11,16
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 349 150		1 349 150	38,54		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés					300	0,02
Prêts						
Autres immobilisations financières	21 770		21 770	0,62	17 870	1,14
TOTAL (I)	3 204 282	880 162	2 324 120	66,40	277 647	17,67
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	22 618		22 618	0,65	32 618	2,08
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	63 261		63 261	1,81	46 621	2,97
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	6 064		6 064	0,17	7 060	0,45
. Personnel	7 303		7 303	0,21	35	0,00
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	11 924		11 924	0,34	48 607	3,09
. Autres	32 255		32 255	0,92	13 956	0,89
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	526 294	142 019	384 275	10,98	182 456	11,61
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	617 491		617 491	17,64	931 249	59,27
Charges constatées d'avance	31 107		31 107	0,89	30 882	1,97
TOTAL (II)	1 318 317	142 019	1 176 298	33,60	1 293 483	82,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 522 599	1 022 180	3 500 418	100,00	1 571 130	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 26/05/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 213 000)	213 000	6,08	169 000	10,76
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	804 850	22,99		
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	16 900	0,48	16 900	1,08
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	852 957	24,37	714 418	45,47
Résultat de l'exercice	160 184	4,58	138 540	8,82
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 047 891	58,50	1 038 857	66,12
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	38 000	1,09		
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	38 000	1,09		
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	1 009 890	28,85	199 530	12,70
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	37 839	1,08	7 399	0,47
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195 088	5,57	157 841	10,05
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	69 878	2,00	78 005	4,96
. Organismes sociaux	64 835	1,85	36 149	2,30
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 754	0,22	28 173	1,79
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 506	0,67	18 850	1,20
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 771	0,08	2 712	0,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 966	0,08	3 612	0,23
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 414 527	40,41	532 272	33,88
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 500 418	100,00	1 571 130	100,00

34/01/2026 10:44:11 ADOUSHSAJ_Hoccebw

SIGNED VIA ILOVEPDF
D7C5E55B-8790-4E85-B5F0-3EBC87D64C63

ANH

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 3 500 418,13 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 160 183,58 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat°	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial	35 045	578 789		613 834	6 545
Autres					
Terrains					
Constructions	155 963			155 963	155 963
Install. tech., matériel, outill. industriels	249 288	45 349		294 636	294 636
Install. générales, agencements divers	466 834	114 652		581 486	581 486
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	167 068	20 373		187 442	187 442
Immobilisations financières	18 170	1 353 050	300	1 370 920	
TOTAL	1 092 368	2 112 213	300	3 204 281	1 226 072

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. au début d'exo	Augmentat° Dotations de l'exercice	Diminutions Amort. aff. élém. sortis	Montant des amortiss. à fin d'exo
Immobilisations incorporelles	5 045	235		5 280
Fonds commercial				
Terrains				
Constructions	150 367	1 353		151 720
Install. techn., matériel et outillages industriels	200 713	19 194		219 907
Install. générales, agencem., aménagem. divers	333 931	28 223		362 154
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	124 665	16 436		141 101
TOTAL	814 721	65 441		880 162

5 - ETAT DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Autres provisions règlementées				
Provisions		38 000		38 000
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres dépréciations	107 000	35 018		142 019
TOTAL	107 000	73 018		180 019

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	21 770		21 770
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	63 261	63 261	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	7 303	7 303	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	11 924	11 924	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	8 212	8 212	
Débiteurs divers	30 107	30 107	
Charges constatées d'avance	31 107	31 107	
TOTAL GENERAL	173 684	151 914	21 770
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	1 009 890	1 009 890		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	195 088	195 088		
Personnel et comptes rattachés	69 878	69 878		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 835	64 835		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	7 754	7 754		
- T.V.A.	23 506	23 506		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 771	2 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	37 839	37 839		
Autres dettes	2 966	2 966		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 414 527	1 414 527		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	990 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	179 641			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	8 212
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	3 250
TOTAL	11 462

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 021
Dettes fiscales et sociales	57 076
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	62 097

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	31 107	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	31 107	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	3 147	50,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice	1 113	50,00
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	4 260	50,00

Commentaires:

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

SARL ADO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 213 000 €
Siège social : 9 Avenue de Chavailles
33520 BRUGES
RCS BORDEAUX 515 382 695

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DES ASSOCIES
DU 26 MAI 2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 160 183.58 Euros de la manière suivante :

- Report à nouveau pour la totalité, soit 160 183.58 Euros

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis les trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

Le Gérant

AMINJAN NODOUSTHAN Hossein

 SIGNED VIA ILOVEPDF

D7C5E55B-8790-4E85-B5F0-3EBC87D64C63

SARL ADO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 213 000 €
Siège social : 9 Avenue de Chavailles
33520 BRUGES
RCS BORDEAUX 515 382 695

PROCES VERBAL A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 26 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six mai à neuf heures, les associés se sont réunis au 9 Avenue de Chavailles – 33 520 BRUGES, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Hossein AMINIAN NODOUSHAN,
à concurrence de MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT UN
parts sociales, ci 2 160 parts
- Monsieur Daniel AMINIAN NODOUSHAN,
à concurrence de MILLE TROIS CENT CINQUANTE DEUX (en nue-propriété, sous
l'usufruit de Monsieur Hossein AMINIAN NODOUSHAN)
parts sociales, ci 1 352 parts
- Monsieur Alain AMINIAN NODOUSHAN,
à concurrence de CINQ CENT QUINZE
parts sociales, ci 515 parts
- Société CHEZ LES PLOUCS,
à concurrence de DEUX CENT TRENTE TROIS
parts sociales, ci 233 parts

Total des parts présentes ou représentées : 4 260 parts sur les 4 260 parts composant le capital social.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hossein AMINIAN NODOUSHAN et Monsieur Alain AMINIAN NODOUSHAN en qualité de co-gérants.

En conséquence, le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La copie des lettres de convocation,
- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits à l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation

ANH

AD

ANA

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et affectation des résultats,
- Rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et approbation de ces conventions
- Quitus à la gérance,
- Ratification de la rémunération de la gérance,
- Question diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance sur l'exercice écoulé, du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223 – 19 du Code de Commerce, et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 lesquels font apparaître un bénéfice de 160 183.58 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 160 183.58 Euros de la manière suivante :

- Report à nouveau pour la totalité, soit 160 183.58 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis les trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223 – 19 du Code de Commerce déclare approuver les termes de ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

ANH

AD

ANA

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ratifier la rémunération nette allouée au gérant, Monsieur AMINIAN NODOUSHAN Hossein, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour un montant de

L'Assemblée Générale décide de ratifier la rémunération nette allouée au gérant, Monsieur AMINIAN NODOUSHAN Alain, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour un montant de

L'assemblée générale accepte de prendre à la charge de la société, les charges sociales assises sur ladite rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les cogérants et les associés.

AMINIAN NODOUSHAN Hossein

 SIGNED VIA ILOVEPDF

7C60CD43-E414-4EEE-9446-5D9F35014E6B

AMINIAN NODOUSHAN Daniel

 SIGNED VIA ILOVEPDF

22FA3D0D-05B4-4B3F-A3C4-67E0F9709819

AMINIAN NODOUSHAN Alain

 SIGNED VIA ILOVEPDF

DCEDAF68-98D8-4ACC-A10B-A4C594B3677B

Monsieur HOSSEIN AMINIAN NODOUSHAN en qualité de représentant de la société CHEZ LES PLOUCS

AMINIAN NODOUSHAN Hossein

 SIGNED VIA ILOVEPDF

7C60CD43-E414-4EEE-9446-5D9F35014E6B

ANH

AD

ANA